

# 46<sup>e</sup> CONGRÈS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION SMT

13 DÉCEMBRE 2025



## ACTUALITÉS 2025

**A**ctualité juridique et plaintes au Conseil de l'Ordre : l'association suit l'évolution des affaires en cours. Le « Collectif Santé Justice France » a fait récemment paraître, sous la signature de Grégory Houillon, un ouvrage juridique : *La juridiction disciplinaire de l'Ordre des médecins face aux exigences du procès équitable imposées par l'article 6§1 CEDH*. Une note de lecture est parue dans ce *Cahier SMT N°42*.

Pour rappel au sujet des frais engendrés par les affaires juridiques en cours, l'employeur des médecins du travail attaqués au Conseil de l'Ordre doit participer aux frais d'avocat (jurisprudence).

Un projet de décret 10 décembre 2025 Sécurité sociale sur les échanges entre médecins du travail et médecins conseils de la CPAM a généré des réflexions de certains collègues, ces écrits sont intégrés dans ce *Cahier SMT N°42*.

Un projet de modification des conditions de reconnaissance des MP est en cours. Si la durée d'exposition n'est pas celle prévue par le tableau, ce seront les médecins conseils qui statueront.

Pour les autres critères, la procédure reste identique et passera par le CRRMP.

En parallèle se prépare une révision du barème d'indemnisation des IPP très probablement pour revoir les indemnisations à la baisse.

## ORGANISATION DE L'ANIMATION DE L'ASS. SMT

**C**inq membres du bureau actuel constitueront le groupe d'animation. Le contact sur le site de l'association sera renvoyé sur ces cinq membres de l'animation. Adresse générique : [animation@a-smt.org](mailto:animation@a-smt.org).

Le bureau reste inchangé. Il faudra définir un trésorier adjoint.

L'équipe d'animation sera chargée de réceptionner les demandes/questions arrivants à l'association et d'initier les réflexions et travaux en fonction des priorités et de l'actualité. Il faudra définir un comité de rédaction pour le prochain *Cahier SMT N°43*.

L'animation du site internet est gérée actuellement par une seule personne. Il faudra un volontaire pour prendre le relais et/ou être adjoint. Il serait utile de trouver un prestataire pour assurer la pérennité des données et publications car il est probable que nous n'ayons pas les compétences suffisantes au sein de l'association.

L'association pourrait être ouverte aux autres métiers de la santé au travail : infirmiers de santé au travail, psychologue du travail... C'est une question à discuter.

Renouvellement de l'adhésion au CNPMT (Collège national de la médecine du travail), l'*a-SMT* est membre au titre d'une société de médecine du travail nationale. Le renouvellement est acté et deux collègues se proposent pour participer aux réunions.

## **SUITES DE LA PARUTION EN 2025 DU LIVRE LA CLINIQUE MÉDICALE DU TRAVAIL – CONTRIBUTION À LA FORMATION ET À L'EXERCICE DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL, OCTARÈS**

Le constat est que la diffusion s'est faite essentiellement dans l'entourage des membres de l'*a-SMT*. Les réactions sont rares. Les syndicalistes seraient plutôt dans l'étonnement du fait d'un décalage entre ce qui est décrit dans le livre et ce qu'ils constatent de l'exercice des médecins du travail qu'ils côtoient sur le terrain. Le livre n'a provoqué aucune réaction du côté des politiques.

Quelle utilité/réaction pour les jeunes médecins et internes en santé au travail à un stade où ils découvrent le métier. Il serait intéressant de pouvoir en discuter avec eux.

Le livre peut être une référence, une base en cas de litige professionnel. C'est une façon de montrer comment l'exercice du métier peut se faire avec une approche globale de la santé incluant les aspects sociaux, sociétaux, environnementaux et politique...

L'approche permet de montrer de manière anticipée l'évolution du système de prévention de la santé au travail au regard de l'évolution réglementaire, les conséquences pour les salariés et leurs droits. Les questions de santé au travail ne sont plus portées majoritairement par les professionnels de santé au travail (un peu plus par les généralistes et les psychiatres depuis quelques années du fait de la souffrance en lien avec les situations de travail exprimée par leurs patients).

Pourquoi pas présenter le livre devant un public de médecins et infirmiers pour lancer le débat, notamment sur les difficultés d'exercice ? Certains sont en souffrance par rapport à leurs pratiques et à leur isolement.

Peut-on envisager une présentation du livre en lien avec l'association *E-Pairs* ? cela nécessiterait que les médecins de *E-Pairs* soient engagés dans la démarche. Il n'y a pas eu de retour suite à l'envoi du livre mais la question n'a pas été posée aux différents GAPEP médecins et infirmiers qui ont tous reçu deux exemplaires du livre.

Comment définir des espaces pour échanger sur les pratiques à partir du livre et de ce qui est décrit sur la clinique médicale du travail ?

Le Congrès national de médecine et santé au travail qui se tiendra à Lyon en juin 2026 sera l'occasion de parler de l'ouvrage : prévoir de demander des exemplaires à l'éditeur pour le proposer et en discuter au stand *a-SMT / E-Pairs*. Plusieurs membres de l'association seront présents.

Il est aussi possible de continuer à communiquer dans les différents réseaux de professionnels.

## **CAHIER SMT N°42 : ATTESTER DES EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES PASSÉES ET PRÉSENTES À L'AIDE DE LA CLINIQUE MÉDICALE DU TRAVAIL**

La liste des différents articles proposés sera mise à jour et les collègues chargés de la rédaction feront l'arbitrage. Un collègue se chargera de la relecture. Pour les prochains articles, les auteurs penseront à respecter les règles de rédaction. Chacun transmettra la mise à jour de listes de diffusion (listes de médecins en exercice ou autres professionnels de santé intéressés pour recevoir la revue).

### **RÉFÉRENCES**

- ♦ Site de l'*a-SMT* : pour mémoire, biographies de certains membres ou anciens membres de l'association.
- ♦ Revues annuelles de l'association archivées sur le site : 42<sup>e</sup> numéro cette année.
- ♦ Pour rappel, cinq ouvrages sont parus depuis la création de l'association.
- ♦ Exemple de matrices emploi/exposition de Santé publique France : <https://expro.santepublique-france.fr/matrices>.
- ♦ Fiches de poste proposées par le site *Bossons futé*.

### **À PRÉVOIR**

- ♦ Prochaines réunions animation environ tous les deux mois.
- ♦ Congrès national de médecine et santé au travail – 2 au 5 juin 2026 à Lyon.
- ♦ Pilotage *Cahier SMT N°43* : anticiper la rédaction des articles et l'arbitrage si possible.